



Projet éco-citoyen

Recyclons le papier pour fabriquer de l'isolant haute performance,
en partenariat avec l'entreprise « Igloo France Cellulose » des Achards !

<https://ouate-cellulose.fr/>

Pour découvrir l'entreprise et ses produits, je vous invite à visionner la chaîne
Youtube Igloo France Cellulose :

https://youtu.be/_MgzzTG9-r8

idée du partenariat entre l'école Sainte-Anne et l'entreprise Igloo France Cellulose

- ▶ L'équipe pédagogique était en réflexion l'année dernière sur un thème de projet éco citoyen...
- ▶ Nous avons pensé à travailler sur le gaspillage de papier : comment en être conscient, comment le réduire...
- ▶ Nous avons été contactés à la même époque par l'entreprise Igloo France Cellulose, basée dans la Z.A des Achards, via son PDG : M. Charles Kirié. Il est le parrain de Julie Métais, qui était l'an dernier en classe de CM2.
- ▶ L'entreprise est spécialisée dans la fabrication d'isolants haute performance en ouate de cellulose, à partir de papier recyclé.
- ▶ L'idée est simple : sensibiliser les enfants au gaspillage et au recyclage. L'école récupère les papiers usagés et les achemine à l'usine. La société reverse à l'école 100 € la tonne.
- ▶ Julie est partie cette année au collège mais devient la marraine de notre projet !

Comment allons-nous procéder ?

- ▶ L'école récupère dans des bacs ses papiers usagés, dans ses classes et la salle des maîtres.
- ▶ Les enfants récupèrent à la maison dans des bacs les papiers de toute la famille.
- ▶ Des dates de récupération des bacs vous seront communiquées : vous viendrez les déposer à l'école durant le créneau horaire qui vous sera indiqué.
- ▶ Les papiers seront vérifiés sur place, puis acheminés dans des fourgons à l'usine.
- ▶ L'OGEC nous aidera à organiser la logistique de transport (les fourgons).



Quels papiers faut-il récupérer ?

- ▶ L'entreprise recycle tous les papiers et cartonnage « fibreux » (cellulose).
- ▶ Vous récupérez tous les papiers de publicité (catalogues publicitaires), les enveloppes sans fenêtres plastique, les papiers et sacs papier kraft, les journaux, les boîtes d'œufs en carton, les boîtes et cartons d'emballage sans grosses agrafes métalliques.
- ▶ Vos papiers doivent **obligatoirement être secs, non emballés dans une protection plastique, sans aucun plastique dessus ni grosse agrafe métallique** : cette donnée est très importante, sinon l'ensemble du lot donné sera mis de côté et non comptabilisé.
- ▶ Elle acceptera aussi les papiers « blancs » (d'imprimante), cela représente un volume infime dans leur production de ouate de cellulose.

Quelques exemples en images :

OUI !



NON !

